

## CAMPING KERABUS ★★★

13 Allée des Alouettes – 56340 CARNAC  
Tél : 02 97 52 24 90 – www.camping-kerabus.com

### CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

#### 1. Généralités

---

Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée à un tiers. Tout campeur ou locataire est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping, affiché à l'entrée et disponible à la réception.

Les visiteurs extérieurs au camping doivent impérativement se présenter à la réception dès leur arrivée et s'acquitter d'un droit de visite conformément au règlement intérieur. L'accès à la piscine leur est interdit.

#### 2. Réservation et modalités de paiement

---

La réservation est confirmée à réception du contrat de location dûment complété, accompagné du règlement de l'acompte de 25% du montant total du séjour et des frais de dossier de 8,50 €. Une confirmation de réservation vous sera adressée par mail ou par courrier.

##### Modes de paiement acceptés :

- Carte bancaire (CB)
- Chèque bancaire
- Virement bancaire
- Chèques Vacances ANCV (papier et Connect)

Le solde du séjour est exigible :

- Pour les emplacements nus : le jour de l'arrivée
- Pour les mobil-homes : 30 jours avant la date d'arrivée

**⚠ Aucune réduction ne sera appliquée en cas d'arrivée tardive, de départ anticipé ou de modification du nombre de personnes, que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour.**

En cas de retard à l'arrivée, merci d'en informer la réception par téléphone ou par écrit. Sans message de votre part, l'emplacement ou le logement sera considéré comme vacant après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et le règlement intégral du séjour restera exigé.

#### 3. Annulation et assurance

---

##### 3.1 Assurance annulation — Option Flex NEAT Camping (recommandée)

Le camping Kerabus vous propose, en partenariat avec NEAT Camping, une assurance annulation et interruption de séjour facultative mais fortement recommandée.

L'option Flex vous permet d'annuler votre séjour pour de nombreux motifs (maladie, accident, décès, panne véhicule, intempéries, licenciement...) et d'être remboursé tout ou partie de votre séjour selon les conditions générales du contrat.

En cas de sinistre, la procédure est la suivante :

- Informer le camping de votre annulation dès la survenance de l'événement
- Contacter NEAT Camping dans les délais prévus au contrat
- Fournir les justificatifs nécessaires (certificat médical, attestation, etc.)

Pour en savoir plus sur les garanties et conditions de l'option Flex NEAT Camping, rendez-vous sur : [sinistres@neat.eu](mailto:sinistres@neat.eu) – Tél. : 05 54 54 25 22 – <https://declare.neat.eu/campings-independants>

### 3.2 Sans assurance annulation

Si vous n'avez pas souscrit à l'assurance annulation, les conditions suivantes s'appliquent :

- Annulation plus de 30 jours avant l'arrivée : un avoir du montant de l'acompte sera établi (déduction faite des frais de dossier), utilisable dans les 12 mois suivants dans les mêmes conditions.
- Annulation moins de 30 jours avant l'arrivée : aucun remboursement ne sera effectué.

## 4. Location d'emplacements nus (tente, camping-car, caravane)

---

- Disponibilité de l'emplacement : à partir de 14h30 le jour de l'arrivée
- Libération de l'emplacement : avant 12h00 le jour du départ
- Capacité maximale : 6 personnes par emplacement, soit 4 adultes et 2 enfants. Au-delà, la réservation d'un second emplacement est obligatoire.
- Les personnes supplémentaires peuvent être soumises à un supplément selon la période.
- Électricité : prises UE 10 ampères — pensez à votre adaptateur (location disponible à la réception)

Les journées, installations et personnes supplémentaires sont réglées le jour même à la réception.

## 5. Location de mobil-home

---

- Disponibilité du mobil-home : à partir de 16h00 le jour de l'arrivée
- Libération du mobil-home : avant 10h00 le jour du départ — un rendez-vous d'état des lieux doit être pris à la réception
- Le solde du séjour doit être réglé 30 jours avant la date d'arrivée

### Cautions exigées à l'arrivée :

- 300 € : caution pour dégradations/casse (par chèque ou empreinte bancaire)
- 85 € : caution ménage si vous n'avez pas souscrit à l'option ménage (par chèque ou empreinte bancaire)

Ces cautions vous seront restituées à votre départ, après constatation du parfait état des lieux. Elles ne constituent pas une limite de responsabilité.

### Équipements inclus :

Télévision, réfrigérateur avec congélateur, table de cuisson à gaz, micro-ondes, ustensiles de cuisine, parasol. Toutes les charges sont incluses (eau, gaz, électricité).

Draps et serviettes ne sont pas fournis. Une location est disponible à la réception : draps 15 € / serviettes 8 €.

## **Inventaire :**

Le camping Kerabus fait confiance à ses locataires. Aucun inventaire contradictoire n'est réalisé à l'arrivée. Tout manque, dégradation ou dysfonctionnement constaté doit être signalé à la réception dans les plus brefs délais. Toute perte ou dégât donne lieu à indemnisation (grille disponible à l'accueil).

## **6. Mineurs**

---

Les mineurs non accompagnés d'un parent ou d'un représentant légal ne sont pas acceptés au camping.

## **7. Animaux**

---

Les animaux de compagnie sont acceptés sur les emplacements et en mobil-home, sous réserve d'un supplément. Les chiens de catégories 1 et 2 sont strictement interdits.

Les animaux doivent être tenus en laisse dans l'enceinte du camping et rester sous la surveillance de leur propriétaire à tout moment. La vaccination doit être à jour — une copie du carnet de vaccination (avec numéro de tatouage ou puce) doit être jointe au contrat de réservation.

Pour les locatifs : le locataire s'engage à passer l'aspirateur (mis à disposition à la réception) avant son départ.

## **8. Piscine**

---

La piscine chauffée est réservée exclusivement aux personnes enregistrées à la réception. Elle est ouverte du 1er mai au 15 septembre, de 10h00 à 19h00.

Le port du maillot de bain est obligatoire pour les hommes — les shorts de bain sont interdits. Les baigneurs doivent se conformer aux règles d'hygiène et de sécurité affichées.

La surveillance des enfants de moins de 14 ans reste sous l'entière responsabilité des parents.

## **9. Sécurité et règles de vie**

---

- Le portail du camping est fermé aux véhicules de 23h00 à 7h00. Un code piéton vous est remis à la réception pour accéder à pied ou à vélo.
- Le calme est exigé après 23h00. L'aire de jeux est fermée.
- La circulation est limitée à 10 km/h dans l'enceinte du camping.
- Un seul véhicule par emplacement est autorisé.
- Les barbecues au charbon de bois sont strictement interdits.

## **10. Droits à l'image**

---

En séjournant au camping Kerabus, vous autorisez expressément et sans contrepartie financière l'utilisation de photographies vous représentant, vous ou vos enfants, prises au cours de votre séjour, à des fins de communication et de promotion du camping (site internet, réseaux sociaux, brochures).

Si vous souhaitez vous opposer à cette utilisation, merci de le notifier par écrit à la réception dès votre arrivée.

## 11. Assurance et responsabilité

---

Tout locataire doit obligatoirement être couvert par une assurance en responsabilité civile. Le camping Kerabus décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, accident, intempéries ou tout autre événement indépendant de sa volonté.

## 12. Médiation de la consommation

---

Conformément aux dispositions de l'article L.612-1 du Code de la consommation, tout client peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige.

Médiateur compétent : CM2C – 14 rue Saint Jean, 75017 Paris  
www.cm2c.net – contact@cm2c.net – Tél. : 01 89 47 00 14